

SAINT-DENIS
ET VOUS

LE TRAVAIL DES ÉLUS
SUR LE TERRAIN

LES ACTIONS DE L'INTER-
COMMUNALITÉ

L'ÉCOLE, LA JEUNESSE
SPORT ET CULTURE

LA VIE ÉCONOMIQUE
ET L'EMPLOI

ASSOCIATIONS
ACTION SOCIALE
ET SOLIDARITÉ



> Conscrits

Honneur aux classes en 9 et en 4

Comme chaque année, la traditionnelle fête des conscrits est célébrée dans notre commune, comme dans beaucoup d'autres du Bugey, du Revermont ou du Beaujolais. Cette nouvelle édition avait pour thème « les chansons de nos 20 ans » et fut une belle réussite.

> Anne-Lise Rety, présidente de l'Amicale



J'habite le quartier Mermoz. Cette année, nous avons organisé le banquet des classes en 9 et en 4. Il faut s'y prendre bien à l'avance pour organiser ces festivités. Dès le mois de septembre de l'année qui précède le banquet, nous avons organisé une manifestation afin de récolter des fonds pour préparer l'évènement.

Nos réunions ont démarré en juillet 2018 et nous avons travaillé à la mise en place du concours de pétanque qui s'est tenu en septembre, ainsi que sur la préparation du banquet qui a eu lieu le 16 février 2019.

Avec le comité organisateur, nous nous sommes retrouvés pour la plupart. En effet, nous avons fait nos conscrits ensemble quand nous avions 20 ans! Mais avec certains, on se connaît depuis la maternelle! On était ensemble à l'école du Village. Plusieurs d'entre nous sont restés très proches depuis cette époque et se voient tous les week-ends... D'autres s'étaient perdus de vue, alors ce fut l'occasion de se retrouver et de tisser de nouveaux liens. C'est un côté vraiment agréable de cette manifestation.

Pour l'instant, aucune autre animation que le banquet et les matelots n'est prévue, même si le groupe qui s'est fédéré est très motivé pour se retrouver chaque année désormais. Il est donc fort probable que nous organiserons d'autres rassemblements par la suite...

Un conseil aux prochaines classes? Que le groupe reste uni et soudé! Le banquet est un gros évènement à organiser puisqu'il faut compter près de 300 convives. Alors plus on est nombreux et motivé, mieux c'est! Et puis, ça vaut vraiment le coup! C'est vrai que c'est un investissement en termes de temps, mais ce sont aussi de bons moments qui permettent de se retrouver...

> Léon Wunschel, centenaire

Je suis né le 29 octobre 1919 à Guelma, en Algérie. J'ai eu un frère et deux sœurs plus âgés que moi. Lors de la Seconde Guerre mondiale, j'ai été mobilisé et affecté à la base militaire d'Ambérieu-en-Bugey. En 1951, j'ai quitté définitivement l'Algérie et je me suis installé à Bourg-en-Bresse. J'ai exercé une douzaine de métiers, dont certains à mon compte : cultivateur, marchand de ferraille, brocanteur, ou encore antiquaire...

J'ai participé aux conscrits pour la première fois pour mes 90 ans. C'est un ami qui m'a encouragé à venir. Avant, je ne l'aurais pas fait parce que je n'aime pas être mis en avant... Mais finalement, je le regrette un peu. Cette année, comme il y a dix ans, j'ai été très bien reçu et je me suis bien amusé. J'ai bien mangé, j'ai bien dansé, je suis vraiment content d'avoir participé à cette manifestation. J'ai eu droit à un tour du village en traction. J'en garde un très bon souvenir.

Je souhaite à tous mes conscrits de bien vivre aussi longtemps que moi, et pourquoi pas, de dépasser mon âge en pleine forme!



> Jeanne Bessy, centenaire

Jeanne Bessy est née Guillot le 3 mars 1919, à Cuisery, dans La Bresse Bourguignonne. Après une scolarité sur les bancs de la communale, elle entre au cours complémentaire, puis réussit le concours d'entrée à l'école normale qu'elle intègre en 1936 et d'où elle sortira diplômée le 31 juillet 1939. Elle enseignera dans une classe regroupant trois niveaux (grande section de maternelle, CP et CE1) à Simandre-les-Hormes, en Bresse loughannaise. Après la Seconde Guerre, elle enseigne le français à Paris au centre de formation professionnelle des secrétaires dactylo.

En 1948, elle épouse Paul Bessy. Son mari travaillant au centre des impôts de Trévoux; le jeune couple s'installe à Bourg. Jeanne Bessy est affectée à son premier poste d'enseignante du primaire à l'école de Montracol. Puis, elle rejoint l'école du Peloux à Bourg, avant d'intégrer l'école primaire de Trévoux pour se rapprocher de son mari, à Lyon.

Depuis 45 ans, Jeanne Bessy a une retraite active, faite d'activités sportives, de gymnastique, de sortie avec le CAF (club alpin français) pour des sorties de ski en groupe, de voyages aux États-Unis, en Russie, Égypte, Angleterre, de lecture, de danse...

GUILLAUME FAUVET, MAIRE

Nous avons voté en mars le budget de l'année 2019. Il a été construit sur les mêmes bases que ceux des années précédentes : pas d'augmentation des taux d'imposition, pas de recours à l'emprunt, priorité au désendettement. Il relève sur le papier d'une équation simple et sans surprise, mais dans les faits, d'un équilibre financier de plus en plus contraint. La baisse continue des dotations de l'État depuis 2013 pèse lourdement et représente cette année une perte financière de plus de 400 000 €/an. Elle est certes en partie compensée par une augmentation des produits de la fiscalité liée à une augmentation de la population. À ce titre, les premiers résultats du recensement du début d'année mettent en évidence une augmentation démographique maîtrisée, mais constante atteignant quasiment le seuil des 6 000 habitants.

Pourtant, nous arrivons à un tournant où la variable d'ajustement à ces réductions budgétaires ne peut plus être les dépenses de fonctionnement déjà contractées au maximum les années passées. Elles concernent désormais notre capacité d'investissement. Même si cette année encore, elle s'élève à près de 2 millions d'euros, il faut s'attendre à l'avenir à leur baisse.

Dès lors, comment répondre aux attentes légitimes que vous exprimez et aux nombreux besoins d'une commune en évolution comme la nôtre? Sur le fond, nous privilégions des investissements sur le long terme quitte à les répartir dans le temps. C'est particulièrement vrai pour des domaines d'avenir concernant la jeunesse, les économies d'énergie, le logement ou encore la valorisation de notre environnement urbain et rural. Sur la forme, nous faisons de la concertation un préalable à tous ces projets. Elle nous permet de mieux partager vos besoins et nécessairement d'arbitrer les priorités.

Nous sommes face à une certaine forme de paradoxe de notre société que les débats citoyens mettent en lumière. Il se traduit entre autres par une attente de plus de services, mais moins d'impôts, d'une évolution attendue de notre modèle sociétal, mais d'une certaine résistance au changement. Difficile encore aujourd'hui d'identifier clairement les avancées concrètes de ces échanges. L'équation est complexe et les marges de manœuvre limitées. Restons résolument positifs et gageons que les orientations qui seront prises soient des vecteurs de cohésion et d'équité. C'est résolument le sens de notre action locale. Elles n'auront pourtant pas de sens sans l'adhésion et l'implication de nous tous.



Le printemps français

Que restera-t-il des manifestations souhaitées pacifiques par une partie de la population française dont le but initial était la revalorisation du pouvoir d'achat ? La période difficile que nous traversons est propice aux actions de groupe pour faire avancer ce qui nous semble injuste et anormal et pour servir une cause à laquelle l'on croit.

Ces mobilisations que ce soit pour l'environnement, pour l'égalité ou contre la pauvreté et la précarité, ni ne doivent être, ni ne peuvent être le théâtre de scènes de guérilla urbaine. Si les revendications et les regroupements sont légitimes, ils doivent s'exprimer librement, dans le calme, en souhaitant une écoute attentive et objective de nos dirigeants avec une réponse à la hauteur des espérances suscitées lors de la dernière échéance présidentielle.

Chacun a eu la possibilité de s'exprimer sur les thèmes nationaux, l'a-t-il saisi ? Nous l'ignorons, mais à l'heure de l'édification des budgets communaux, la prudence est requise au risque de voir croître la défiance envers les dirigeants locaux.

Le groupe Minoritaire
Tél. 07 87 85 08 26

ÉCHOS DU CONSEIL

> Conseils municipaux de janvier et mars 2019

Environnement et cadre de vie

- Lancement de la consultation pour occupation du domaine public propre à l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture de la tribune du stade Brogliato
- Approbation définitive du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) suite à consultation du public

Urbanisme et travaux

- Versement d'un fonds de concours de 30 000 € à Bourg Habitat pour la construction d'un immeuble de 4 logements sociaux

Moyens humains

- Recrutement d'un adjoint au Directeur des services techniques dont la fonction sera étendue à la sécurité et d'un policier municipal
- Remboursement aux agents des

aides accordées par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la Fonction publique (FIPHFP)

Action éducative et Vie scolaire

- Encadrement du versement des subventions aux écoles pour l'organisation de voyages scolaires bénéficiant aux enfants domiciliés sur la commune

Affaires générales

- Renouvellement et extension de la convention de service commun « Informatique et Télécommunication » avec la CA3B

Finances

- Vote du DOB (Débat d'orientation budgétaire) 2019

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie www.stdenislesbourg.fr

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME) ET DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR (CMJ)

> Du côté du CMJ

Les jeunes ont travaillé sur plusieurs affiches concernant le nettoyage de printemps de samedi 13 avril.

Samedi 4 mai, le CMJ a participé à des tournois sportifs organisés entre adultes et jeunes sur le city stade. Au début de cette manifestation, des démonstrations de skate ont été proposées par les jeunes de Saint-Denis. Le CMJ participera à une course pédestre dimanche 21 juillet lors de la vogue.

Les membres du CMJ de Saint-Denis ont également écrit à un autre CMJ pour que des échanges se mettent en place.

> Du côté du CME



La rencontre inter CME a eu lieu cette année à Saint-Denis. Étaient présents les CME de Viriat, Péronnas et Polliat. Le thème de cet après-midi était les gestes de premier secours. Les démonstrations ont été effectuées par deux pompiers accompagnés de dix JSP (jeunes sapeurs pompiers). Les enfants étaient environ une cinquantaine sur cinq ateliers. Ils ont été très attentifs et très demandeurs, en témoigne le nombre de participations dans chaque atelier :

- massage cardiaque (JSP)
- démonstration avec lance dans la cour de l'école
- un JSP, c'est quoi ?
- présentation d'un diaporama sur les risques domestiques
- alerte secours : comment faire et quels numéros de téléphone doit-on retenir ?

Gilles Verne et Stéphane Débias, les deux pompiers, ont été très accessibles. Ce fut un bel après-midi clôturé par un goûter pris en commun.

> Parc des Vavres

Les aménagements sont terminés

Situé entre l'école des Vavres et l'école des Lilas, le parc des Vavres a été réhabilité. C'est désormais un espace agréable à destination des familles.

Le chantier a pris fin le mois dernier avec l'engazonnement qui a été effectué le 5 mars par l'entreprise Espaces Verts de l'Ain. Une fois cette dernière opération réalisée, ce chantier a été réceptionné sans réserve par Bourg-en-Bresse et Saint-Denis-lès-Bourg. Afin d'agréer ce parc, différents travaux ont été effectués :

- Réaménagement des cheminements piétonniers
- Plantation d'arbres et de végétaux divers
- Pose d'une clôture en ganivelle, sur le périmètre du parc, ainsi que de trois portillons piétons (à noter : le grand portail d'accès pompier existant a été conservé)
- Pose de poubelles
- Installation de bancs
- Pose d'un panneau de basket neuf et réalisation du marquage au sol

> Les abords du parc ont eux aussi été aménagés

- Création de stationnements
- Création d'une écluse avec coussin berlinois côté Bourg (au niveau du passage piéton de l'école de Bourg), pour réduire la vitesse



> Relai assistantes maternelles

Lieu d'échanges et d'information

Le Relai d'assistantes maternelles (RAM) se situe au sein du Pôle petite enfance Bout'Chou. Il est animé par une professionnelle de la petite enfance et est à disposition des familles et des assistantes maternelles.

Le rôle du RAM est d'accompagner les familles et les assistantes maternelles pour toutes questions relatives au contrat de travail. Il peut servir de médiateur en cas de conflit entre le particulier employeur et sa salariée. D'autre part, il est présent aux côtés des assistantes maternelles pour les aider à suivre des formations en fonction de leurs demandes.

Des temps d'éveil collectifs sont également proposés le mardi et le jeudi matin, de 9 h 30 à 11 h 30, ce qui permet aux enfants de découvrir la vie en groupe afin de favoriser leur socialisation. Lors de l'accueil des assistantes maternelles accompagnées des enfants dont elles s'occupent, ces derniers ont un temps de jeu libre durant lequel les assistantes maternelles apprécient de se retrouver pour discuter. Ensuite, tous participent ensemble à un atelier d'éveil (modelage,

peinture, jeu...). Le nombre de places pour ces matinées d'accueil collectif est limité. Une inscription préalable est demandée.

Le RAM est ouvert à toutes les assistantes maternelles du secteur qui souhaitent partager un moment convivial. Service gratuit. Sans obligation.

✓ **À noter :** une convention partagée a été mise en place entre Saint-Denis-lès-Bourg, Buellas et Montcet permettant d'accueillir les assistantes maternelles de ces trois communes.

Contact : RAM
150 allée des sports, Saint-Denis-lès-Bourg — 04 74 21 40 91
ram.stdenis@wanadoo.fr

> Les Dynonis'art

Une année sous le signe de l'art et de l'espace

Comme pour les éditions précédentes, le projet artistique et culturel de la commune se décline autour d'animations et de manifestations inscrites dans le thème de l'année, en lien avec le 50^e anniversaire du premier pas sur la Lune.



Le comité de pilotage réunit le Sou des écoles, les Croisés de la force, Question pour un champion, l'ACS, Saint-Denis Dojo, le Comité des fêtes, le Comité de jumelage avec Schutterwald, Pôle Pyramide et les élus de la commune. Dans le cadre des Dynonis'art, deux artistes, Mimi et Eddy, sont en résidence dans la commune et sont installés dans les locaux de la maison Dubois. Eddy et Mimi travaillent à partir de matériaux recyclés ce qui permet de leur donner une nouvelle vie à travers leurs créations.

> Les manifestations prévues cette année sont :

- **Fête des écoles le 28 juin, par le Sou des écoles**, avec initiation et démonstration de drones, présence du planétarium, initiation et démonstration par les Croisés de la force avec sabres lasers, atelier de construction d'origamis, questionnaire sur la thématique par Question pour un champion et exposition des créations.
- **Passeur d'images, le 12 juillet, par Pôle Pyramide et Terre en couleurs :** projection d'un film choisi par la population, avec en avant-première la diffusion des images du premier pas sur la Lune.
- **Vogue, le 20 juillet, par le Comité des fêtes**, avec feu d'artifice et exposition.
- **Forum des associations le 7 septembre**, avec exposition.
- **Fête de la science du 9 au 13 octobre, par l'ACS et Pôle Pyramide**, avec construction de fusées en origami, exposition des créations et remise de prix.
- **Fête des lumières le 8 décembre, par Saint-Denis Dojo**, avec lâcher de lanternes volantes.

> Aïkido

Le Dojo a été agrandi

Le Dojo reçoit les clubs d'aïkido et de judo au sein du gymnase de la commune.

Qu'est-ce que l'aïkido ?

Un peu d'histoire

Le fondateur de l'aïkido est Morihei Ueshiba (1883-1969). Il s'est inspiré des meilleurs maîtres d'arts martiaux au Japon (écoles de jujitsu, d'escrime traditionnelle). À côté de ce retour aux sources de l'esprit traditionnel du samouraï, il réussit à ouvrir sa pratique à des notions plus modernes (recherche de la paix, fraternité, harmonie) et développa à partir de 1948 l'enseignement d'une discipline neuve et originale, qui commença dès 1950 à rayonner dans le monde entier, notamment en France.

L'aïkido est un art martial dont la pratique exclut toute idée de compétition.

Technique de défense idéale sans heurt, l'aïkido vise à détruire l'agressivité de son adversaire en lui démontrant l'inutilité de son attaque. Il s'agit de canaliser le mouvement, la vitesse et la force de l'adversaire, de les utiliser sans rentrer en opposition avec eux.

Discipline physique et morale complète, l'aïkido permet d'acquérir une parfaite maîtrise de soi en assurant un développement harmonieux du corps.

L'aïkido se pratique à mains nues ou avec des armes : boken (sabre en bois), jo (bâton) ou tanton (couteau en bois).

www.ffabaikido.fr



Aux 144 m² de tatami existant, 26 m² supplémentaires ont été ajoutés. « Cette opération nous a permis d'agrandir la surface au sol, explique Jean-Christophe Prost, Président de l'Aïkido Club de Saint-Denis-lès-Bourg. Jusqu'à présent, nous installions des tapis provisoires lorsque nous accueillions des stages. Désormais, nous disposons d'un tatami de grande surface qui nous permet à la fois de recevoir, mais également de pratiquer de manière plus confortable. C'est la municipalité qui a pris en charge le coût de cette extension. Et c'est nous qui l'avons installée avec une dizaine de bénévoles. Régulièrement, des intervenants

extérieurs sont invités pour animer des stages de deux jours. En juillet et en août, nous organisons les mercredis de l'été où nous pratiquons de 18 h 30 à 20 h 30. Il est possible de venir découvrir l'aïkido toute l'année. »

L'Aïkido Club de Saint-Denis existe depuis 1976. Il est affilié à la Fédération française d'aïkido et de budo et est reconnu par le Ministère des Sports et de la Culture. Il compte une cinquantaine d'adhérents âgés de 8 à 65 ans (20 enfants et 30 adultes). Cet art martial non violent peut se pratiquer durant de nombreuses années. L'état d'esprit pacifiste de cette discipline est d'apprendre à se maîtriser, à se relâcher, à se bonifier...

✓ Infos pratiques

Cours (au Dojo – gymnase de Saint-Denis) :

- lundi et mercredi (19 h 15 à 20 h 45) pour les adultes
- mercredi (17 h 30 à 19 h) pour les enfants

Contact

facebook.com/aikidostdenis01

web : akdstdb.over-blog.com

mail : jeanchristophe.prost0758@gmail.com

> Open Bresse

Une douzième édition réussie

Manifestation majeure de la saison, l'Open Bresse international s'est tenu les samedi 23 et dimanche 24 février au gymnase.



Fort de près de 200 licenciés, le Saint-Denis Dojo offre la possibilité de pratiquer le judo (loisir et compétition), le judo ne waza (loisir et compétition) et le jujitsu (loisir). Pierre Neyra, actuel directeur du club depuis sa création en 2003, assure l'ensemble des cours (à partir de 2 ans jusqu'à plus de 60 ans). À noter cependant que le club compte dans ses rangs des judokas diplômés d'État pouvant assurer le remplacement de l'enseignant titulaire.

« J'ai créé l'Open Bresse il y a douze ans, explique Pierre Neyra, avec l'envie de proposer une manifestation innovante regroupant à la fois des interclubs et un accueil international. Ainsi, chaque année, ce sont près de 600 judokas âgés de 13 ans et plus, venant des différentes régions de France, mais aussi de l'étranger qui se rencontrent sur le tatami. Cette année, nous avons reçu des équipes suisses, slovaques et polonaises. Lors des tournois, nous assistons à des combats de haut niveau. Pour les jeunes des équipes françaises (13-14 ans), cette compétition leur permet de marquer des points pour les sélections supérieures. C'est aussi l'occasion de se préparer aux Championnats de

France. Les équipes étrangères viennent pour le plaisir des rencontres internationales. Pour l'organisation, je suis accompagné d'une équipe de dix bénévoles qui œuvrent durant toute l'année pour que l'évènement soit une réussite. Que ce soit pour l'Open Bresse, le club ou les athlètes, nous bénéficions de sponsors et de partenariats sportifs qui nous apportent leur soutien financier. »

> Envie de pratiquer le judo ?

Rendez-vous au gymnase tous les soirs ou le mercredi après-midi pour rencontrer l'enseignant.

Contact : www.saintdenis-dojo.fr

> Armelle Boyer

Nouvelle animatrice responsable du secteur famille et seniors à Pôle Pyramide

Armelle Boyer a été recrutée début septembre par Pôle Pyramide à la suite du départ de Syndie Jan. Âgée de 35 ans, elle vit à Bourg-en-Bresse.



« Je travaillais dans une association de développement local à l'échelle départementale, explique Armelle Boyer. Lorsque j'ai vu l'offre d'emploi de Pôle Pyramide, j'ai tout de suite répondu à l'annonce parce que j'avais envie de m'investir dans une structure œuvrant pour le territoire de proximité à l'échelle locale. J'ai trois missions : je suis responsable du secteur seniors, je participe avec mes collègues aux animations du secteur famille et enfin, j'anime un groupe de ressources pour les bénéficiaires du RSA. Pour les seniors, nous veillons à proposer des animations conviviales et pratiques, en continu sur le territoire, en tenant compte des problématiques liées au vieillissement. Avec les familles, nous tentons de créer des liens en fonction de leurs besoins et de leurs envies. Concernant l'animation du groupe de ressources pour les personnes au RSA, l'objectif est de faire vivre le collectif, de rompre l'isolement des personnes et de mettre en place des activités dans lesquelles chacun peut se sentir utile aux autres. »

> L'arbre à palabres

Un ambitieux projet d'art de rue

Porté par Terre en couleurs et la MJC de Bourg-en-Bresse, ce projet d'ArtS de Rue a réuni l'artiste plasticienne Methyl'N, LAM Productions, André Luiz de Souza et Célio Mattos du Jiripoca Band, les musiciens brésiliens de l'Arbre à musique, et les habitants pour une rencontre entre arts graphiques et musique dans l'espace urbain bressan.



« L'arbre à palabres a démarré à l'automne 2017 et s'achèvera le 28 juin 2019, explique Philippe Trichard, directeur du centre social Terre en couleurs. Notre idée était de créer ensemble un CD et une fresque, mais sans décider à l'avance de ce que nous attendions. Notre objectif était de laisser libre cours à notre imagination et tout a été créé au fur et à mesure, par les artistes et les habitants. Les artistes ont eu carte blanche, avec comme seul impératif de travailler avec la population. Plus de 150 personnes de tous âges ont participé aux ateliers qui avaient lieu les vendredis. Nous ne savions pas ce que nous obtiendrions. Les participants ont peint tout en jouant de la musique. Ce fut une belle aventure. À ce jour, les musiques sont enregistrées. Il reste à réaliser le montage du CD. Quant à la fresque, tous les panneaux sont faits. Ils ont été acheminés vers l'atelier de Methyl'N pour les dernières corrections et le vernissage. Une fois assemblés, les panneaux représenteront une fresque de 50 m de long sur 2 m de haut qui sera installée sur le mur SNCF dans la rue du Peloux. »

> Un arbre à palabres ?

Avec ses racines solidement ancrées dans la terre et son feuillage largement étendu vers le ciel, l'arbre à palabres, en Afrique, est le point de repère permanent dans le paysage, le lieu de rendez-vous pour se rassembler, transmettre les nouvelles, les mythes, résoudre les problèmes, préparer l'avenir...

> Terre en couleurs ?

C'est une association d'habitants et un centre social géré par Alpha 3A qui travaillent en étroite binôme. Le centre social s'occupe du centre de loisirs (périscolaire et vacances) pour les enfants de Saint-Denis et Bourg-en-Bresse. L'association organise des sorties familiales, des rencontres où chacun peut faire découvrir un pays, une région, une passion aux habitants, des expositions...

Contact

Centre social Terre en Couleurs – 6 rue des Lilas
Bourg-en-Bresse – 04 74 21 29 74

> Budget

L'actualité municipale est tournée vers les finances. Il est nécessaire d'informer nos concitoyens sur les modalités de financement des investissements réalisés par la commune. La lenteur ressentie des réalisations peut apparaître à certains comme de l'inefficacité, mais peut avoir en réalité des origines plus complexes dont chacun doit prendre conscience. Un projet collectif peut aller vite si c'est un projet co-construit avec les habitants. C'est le rôle des élus que d'accrocher leur motivation et de souligner l'opportunité.

> Comment les élus programment-ils les opérations ?

Peu le savent, mais la loi fait obligation aux collectivités moyennes et grosses de disposer de deux outils préalables au budget : le document d'orientation budgétaire (DOB) qui expose le cadre du futur budget (analyse financière, projets, ressources, endettement) et une programmation pluriannuelle des investissements (PPI) qui se fait sur 3 à 6 ans et qui montre la cohérence des opérations.

L'élaboration du budget est donc grandement facilitée et permet des simulations à moyen terme, étayées par des évaluations de cadrage réalisées en interne par les services.

Cette capacité d'anticipation permet de se positionner sur des opportunités de financement de l'Union européenne, de l'État, de la Région, du Département et de l'Agglo.

> Des travaux exemplaires

- Les travaux de la rue de la Charpine programmés en 2015 ont débuté en 2016 et se sont terminés début 2018
 - La rue du Petit Montholon, commune avec Bourg, a fait l'objet d'une préparation complexe qui a débuté fin 2016 et se terminera en mars-avril 2019
 - Pour l'allée de la Grange Maman, l'opération a été rondement menée : lancée à l'initiative du Syndicat d'adduction d'eau potable début 2018, il a fallu assurer la préparation et la réalisation en un an.
- On peut donc être très efficaces sur un projet qui recueille l'adhésion de tous les acteurs, sans oublier les entreprises dont les conducteurs de travaux sont essentiels pour la bonne réalisation des ouvrages.

> Points communs

Tout projet de voirie requiert des préalables :

S'assurer de la qualité des réseaux enterrés (conduites, raccordements) en eau potable, eau pluviale, eaux usées, ce qui nécessite déjà des travaux.

- Nécessité de maîtriser l'emprise foncière
- Coordonner les services de collectivités différentes
- Concerner les riverains pour connaître leurs attentes et co-construire le projet (jusqu'au stationnement)
- Tenir dans l'enveloppe budgétaire (d'où la nécessité d'abandonner des ambitions accessoires)

Ces trois chantiers ont été conduits assez rapidement, efficacement grâce au consensus mis en place. Ils ont permis des simplifications dans l'organisation des réseaux :

- Une seule canalisation d'eau potable (au lieu de deux) dans la rue du Petit Montholon
- Des pistes cyclables mixtes

> Des opérations cofinancées : deux exemples



Rue de la Charpine : travaux entièrement de la compétence communale, 1.3 M€ avec apport.



Rue du Petit Montholon : voirie et réseaux eaux pluviales et usées : 380 000 € à parts égales entre Bourg et Saint-Denis, sous maîtrise d'ouvrage Saint-Denis et Bureau d'études Bourg. Attribution de subventions au profit de l'adduction d'eau potable.

> L'équipement et la vie d'une commune se font dans la durée.

À une époque où l'on confond volontiers vitesse et précipitation, où les conditions de l'exercice sont très instables (fiscalité, subventions, normes), où le sens de l'intérêt collectif se confond souvent avec l'intérêt personnel, cela peut avoir du sens de rappeler la gestation d'un projet et les modalités de son financement.

> Un projet, ça correspond à un besoin, ça se travaille et ça se finance

La détection d'un besoin d'équipement se fait par le contact des élus avec les habitants, l'exemplarité des pratiques dans la région...

Si ce projet est réaliste et adapté, il se travaille et est intégré dans un document de programmation communale obligatoire (collectivités de plus de 5 000 habitants) pluriannuelle, la **PPI**.

Elle peut concerner différents secteurs de la vie locale pouvant nécessiter des investissements (routes, matériel, bâtiments, foncier, assainissement...) étalés sur la durée du mandat selon la priorité et la capacité financière de la commune. Cette programmation n'est pas figée et s'adapte aux urgences. Mais cela montre à l'État qui contrôle les budgets communaux, la cohérence temporelle de la gestion communale, déclinée dans le document d'orientations budgétaires (**DOB**).

PPI et DOB sont les références de base du budget.

Les évaluations sont des ordres de grandeur établis par les services.

> Qui définit les caractéristiques d'un équipement ?

Les équipes municipales sont rarement dotées du personnel spécialiste dans toutes les disciplines, et selon l'importance estimée du chantier, il faut recruter un maître d'œuvre (bureau d'études/architecte) qui va décrire les spécificités techniques de l'opération à réaliser et suivra la bonne exécution des travaux.

C'est dans ce cadre qu'il va transposer les attentes des citoyens consultés dans les réunions publiques. Il peut en rappeler les contraintes techniques et légales, esquisse des alternatives, mais surtout écoute les personnes concernées (riverains).

> La page blanche

Le projet n'est pas fait à l'avance, ce qui surprend souvent, mais l'écoute des habitants génère une adhésion plus collective. De la discussion sort une meilleure compréhension qui se solde très fréquemment par des adaptations mineures qui positivent la relation avec les administrés. Être vigilant, ce n'est pas demander la lune.

> Le travail du bureau d'études

Ayant une bonne appréciation des attentes des habitants, le technicien établit un projet qui prend en compte les contraintes des lieux. Ce projet est travaillé avec les services avant d'être validé par les administrés en cas de variantes. Il peut y avoir deux réunions de validation pour rester dans des budgets raisonnables. Le bureau d'études établit alors un descriptif détaillé (mètres, nature des équipements...). Selon l'importance du budget (25 000 €, 25-90 000 €, 90 000 €) ; on met en place une consultation simple avec plusieurs entreprises ou un appel d'offres publié (obligation au-delà de 90 000 €) lourd à mettre en place (cahier des charges administratif, cahier des charges technique...)

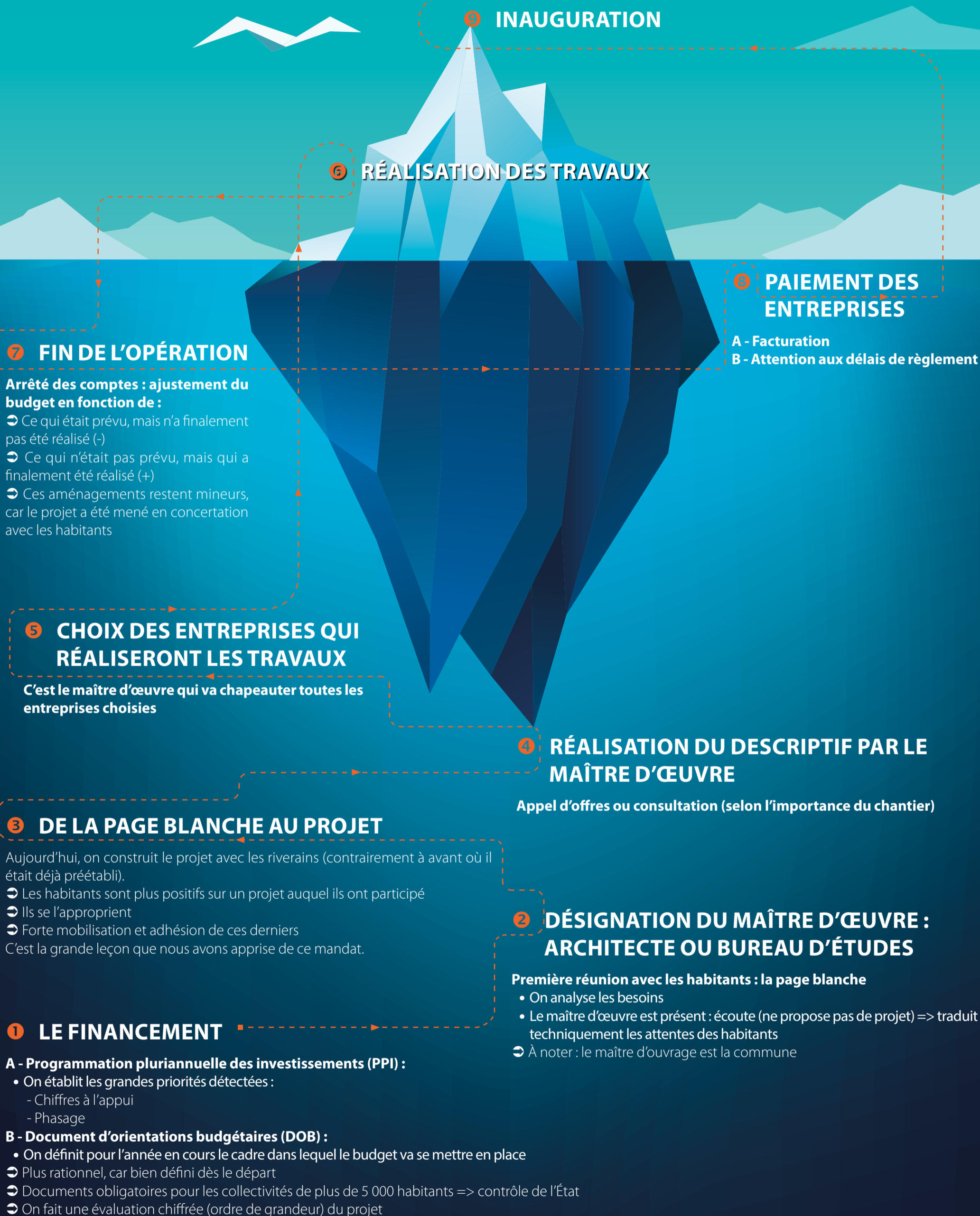
> Choix de l'entreprise

Le mieux-disant n'est pas forcément le moins cher.

Les entreprises répondant sont classées selon des critères techniques multiples (capacité, expérience, délais...) et leur prix. Celle qui est retenue s'engage sur son tarif et la bonne fin des travaux (avec pénalités de retard le cas échéant).

La partie terrain lancée, le service financier ajuste ses comptes et programme le financement en partant à la recherche de subventions rares, mais possibles (UE, Région, État, Département, Agglomération), chacun ayant des fonds dédiés et des exigences particulières.

> Les étapes d'un projet de travaux



> L'Union européenne

Au cœur de nos territoires

Peu d'entre nous en ont connaissance, mais les politiques de l'Union européenne se déclinent au travers de programmes contractuels pour permettre le financement d'actions et de projets sur nos territoires.

Toutes les décisions de l'UE peuvent parfois sembler loin de notre quotidien. Elles ont comme objectif commun de favoriser la croissance et l'emploi dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Cette stratégie européenne vise une croissance « intelligente, durable et inclusive » et fixe des objectifs en matière de recherche et développement, d'emploi, d'éducation, de lutte contre la pauvreté ou encore de climat.

Ces objectifs sont mis en œuvre à travers un cadre financier pluriannuel défini pour les 28 États membres pour 7 ans.

Pour la période 2014-2020, il s'élève à 960 milliards

d'euros (dont 27 milliards d'euros sont alloués à la France).

Trois principaux axes sont soutenus par des « fonds européens structurels et d'investissement (FESI) » :

- La cohésion économique, sociale et territoriale visant à réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l'Union européenne
- Le développement rural pour accompagner et harmoniser les mutations de l'espace rural
- Les affaires maritimes et la pêche devant concilier le développement de la pêche et l'aquaculture et la préservation de la ressource et la biodiversité aquatique.

Derrière ces trois axes se déclinent des actions bien concrètes : amélioration de la compétitivité des PME et soutien à l'emploi, amélioration à l'accessibilité aux nouvelles technologies, mais aussi soutien à la recherche et l'innovation, à la protection de l'environnement et à la transition énergétique, à la formation tout au long de la vie ou aux initiatives et à la mobilité des jeunes.

> **Des interventions diversifiées et souvent méconnues**
Les aides agricoles et aux milieux ruraux sont

probablement les plus connues : aux côtés de ce qu'on appelle « le premier pilier de la PAC » qui permet de soutenir les marchés et les revenus agricoles dans le cadre de la politique agricole commune, l'Union européenne a mis en place une politique spécifique pour le développement rural, comme le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

L'Europe intervient également en cofinçant des contrats régionaux territoriaux : ainsi lorsque l'agglomération de Bourg investit 1 € dans ce type de contrat, la région ajoute 1 € et l'UE 2 €. Ainsi, au travers du contrat « Ambition Région », ce sont plus de 2 M€ qui sont consacrés à la promotion de notre territoire, à la transition énergétique ou encore à l'évolution des pratiques agricoles.

Il existe de nombreux programmes à destination des collectivités, des entreprises, des associations voire des particuliers. Un portail internet régional permet de les connaître : www.europe-en-auvergnepes.com.

> Des politiques communautaires aux actions locales

De Ferm'andises à Etik'table : aider l'émergence des circuits courts

Le collectif d'agriculteurs à l'origine de Ferm'andises a bénéficié de subventions à l'accompagnement du projet, mais aussi d'aides à l'investissement, pour les aménagements intérieurs (chambre froide, mobilier...) (<https://fr-fr.facebook.com/Fermandises>).

Etiket'table, le portail de la communauté d'agglomération de Bourg référençant les producteurs locaux, les artisans de bouche, les entreprises agroalimentaires et les restaurants s'approvisionnant en circuits courts, a aussi été financé en partie via des crédits européens (www.etiktable.fr).

> Les points infos emploi (PIE) : aider au retour à l'emploi

Les neuf PIE du bassin de Bourg-en-Bresse, dont celui de Saint-Denis, ont été mis en place par CA3B. Ils proposent un

accompagnement aux personnes en recherche d'emploi, de stage ou de formation.

Les PIE bénéficient du concours financier du Fonds Social européen, du Conseil départemental de l'Ain et de l'État dans le cadre du contrat de ville.

> Alimentec, Mécabourg : soutenir l'innovation et l'économie

L'UE finance des plateformes professionnelles telles qu'Alimentec (pôle agroalimentaire) ou Mécabourg (pôle mécanique métallurgie), ce qui concourt au développement économique de ces filières d'excellence sur notre territoire (www.alimentec.com ; www.mecabourg.com).

> Voie cyclable rue de la Charpine : promouvoir la mobilité durable

Grâce à des contrats territoriaux, l'Union européenne a participé aux côtés de la Région à des projets à hauteur de l'investissement engagé par le territoire. Ainsi, les travaux de réalisation de la voie cyclable de la rue de la Charpine ont été financés par l'Agglo et la Région, et par des fonds européens, pour un coût total de 170 000 €.

> Erasmus : favoriser la mobilité à l'international

Partir à l'étranger au cours de ses études est aujourd'hui devenu quasiment indispensable. Cette expérience permet aux étudiants non seulement de parfaire l'apprentissage des langues, mais apparaît aussi pour beaucoup de jeunes comme un vécu personnel unique. À ce titre, le programme Erasmus peut supporter une partie des frais de ce cursus dans un autre pays européen (www.generation-erasmus.fr).

✓ À noter

Avez-vous déjà remarqué l'emblème de l'Union européenne (drapeau) avec la mention « Union européenne » ? Ou encore le logo « L'Europe s'engage en France » ?

Si tel est le cas, le professionnel à qui vous vous adressez a bénéficié de subventions de l'UE pour mener à bien son projet.

L'Union européenne > Qu'est-ce que c'est exactement ?



L'Union européenne (UE) est une organisation composée de plusieurs pays européens qui ont décidé de s'unir et de coopérer sur les questions qui touchent à leur politique, leur économie et leur monnaie.

L'euro (€) est la monnaie officielle de dix-huit des vingt-huit pays actuels de l'Union européenne. Le drapeau de l'Union européenne est bleu avec douze étoiles jaunes formant un cercle. Ces douze étoiles symbolisent les douze premiers états membres de l'Union. Le fond bleu représente le ciel. L'hymne de l'Europe est l'Ode à la joie (symphonie n° 9) de Beethoven, compositeur allemand né en 1770.

Attention : ne pas confondre l'Europe, qui est un continent, et l'Union européenne qui est un ensemble de pays européens qui se sont unis.

Comment fonctionne l'Union européenne ?

L'union politique consiste à adopter des lois communes à tous les états membres. Pour cela, les pays membres ont mis en place des structures politiques communes sur le plan européen.

Qui vote les lois et représente les citoyens européens ?

Les députés européens sont élus par les électeurs des 27 membres de l'Union européenne, tous les cinq ans.

Les principaux lieux où se prennent les décisions ?

Le Conseil européen se trouve à Bruxelles (Belgique), il réunit les présidents des 27 pays.

La Banque centrale européenne est installée à Francfort (Allemagne). Elle gère l'euro.

Le Parlement européen est situé à Strasbourg (France). Il vote et applique les lois européennes.

> Prochaines élections européennes : 26 mai 2019

✓ **À noter** : la France bénéficie de 79 sièges (5 de plus qu'en 2014). Cette année, le principal changement passe par la suppression des circonscriptions régionales et le retour à des listes nationales.

> Jumelage Saint-Denis-lès-Bourg / Redea



En octobre 2017, une délégation de Saint-Denis s'est rendue en Roumanie pour renforcer les liens d'amitié, d'échanges et de coopération avec nos amis de Redea. Nous avons reçu un accueil très chaleureux.

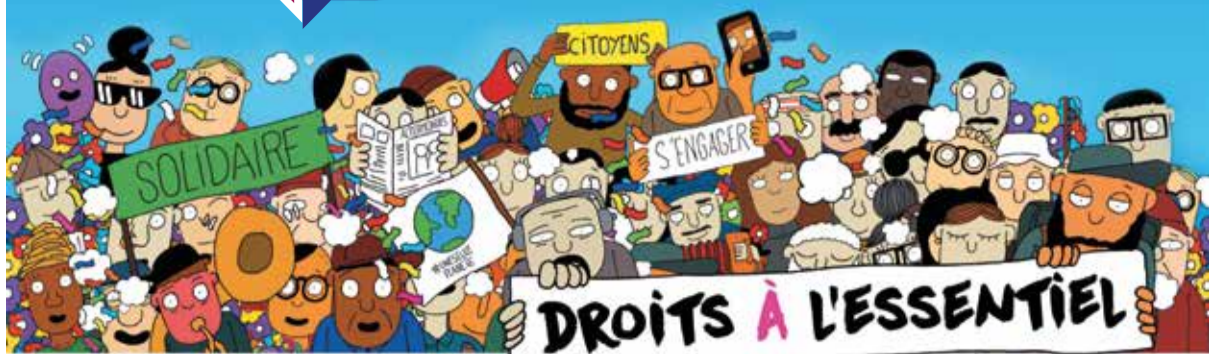
À cette occasion, nous avons envisagé d'accueillir à Saint-Denis un groupe de jeunes habitants investis dans la vie de Redea pour les mettre en relation avec de jeunes familles dyonisiennes.

Le projet s'est concrétisé, et Dan Bala, maire de Redea, a répondu favorablement à l'invitation de Guillaume Fauvet et du Président de notre comité de jumelage, Maurice Chagneux, annonçant la visite d'un groupe de 30 à 40 personnes, parmi lesquels des jeunes, du 19 au 24 juillet 2019.

Nous aimerions y associer tous ceux qui souhaitent participer. Si vous êtes intéressés par ce projet, vous pouvez vous manifester auprès du Président du comité de jumelage.

Contact :

Maurice Chagneux — 04 74 21 52 61 — maurice.chagneux@wanadoo.fr



> Semaine de la solidarité et de la citoyenneté

Au collège Yvon Morandat

Du 11 au 15 février, les collégiens se sont mobilisés pour collecter des vêtements, des denrées alimentaires, des fournitures scolaires ou encore des bouchons en plastique pour aider des associations qui œuvrent chaque jour aux côtés de publics fragilisés



C'est en partenariat avec Tremplin, la Banque alimentaire et MADA.SOU.ABE que l'opération a été menée au sein du collège. Chaque classe a bénéficié de l'intervention d'au moins un des partenaires et certaines classes ont mené des collectes. Une nouveauté cette année : la venue de France bénévolat qui a pu intervenir auprès de 40 élèves inscrits préalablement de façon volontaire. Le bilan de l'opération est très positif puisque les collectes ont été bien supérieures à celles des années précédentes.

D'autre part, le challenge « anti gaspi » au self a montré un taux moyen de nourriture jetée inférieur à celui de 2017, année de la dernière édition de ce challenge au collège. Ces actions ponctuelles ont pour objectif d'informer les élèves sur ce qui existe en matière de solidarité et de citoyenneté, de les faire réfléchir afin qu'ils puissent en parler avec leurs familles. Comme le souligne Anne-Laure Serpeille, CPE : « Si nous sommes bien conscients que nous ne susciterons pas de vocations dans ces domaines aujourd'hui chez nos élèves, en raison de leur jeune

âge notamment, nous espérons qu'ils s'en souviendront plus tard ».

> Collectes menées par les collégiens

- La 5^e 5 s'est mobilisée pour Tremplin. Elle a collecté des vêtements propres (même usés), des paires de chaussures, des accessoires, d'anciens jouets, des jeux complets, des peluches, des livres, des bibelots.
- La 5^e 1 s'est mobilisée pour MADA.SOU.ABE. Elle a collecté des fournitures scolaires
- La 5^e 3 s'est mobilisée pour la Banque alimentaire. Elle a collecté des denrées alimentaires non périssables

• Focus sur les associations partenaires

> Tremplin

Association locale qui donne une seconde vie aux textiles et aux objets. Elle aide les personnes en difficulté (chômage, sans logement...), essaye de leur redonner le goût à la vie, leur permet de se réinsérer grâce à l'emploi.

leur quotidien : construction d'un centre social et culturel, d'un puits, don de livres, rénovation de la bibliothèque, réfection d'un terrain de basket...

> La Banque alimentaire

Association qui collecte de la nourriture pour ceux qui en ont le plus besoin.

> MADA.SOU.ABE (Madagascar sourire Antsirabé)

Association qui aide les enfants de Madagascar à améliorer

> Recherche maîtres de stage



Chaque année, des élèves du collège Yvon Morandat sont en recherche d'entreprises et de maîtres de stage pour la poursuite de leur scolarité.

Ces jeunes de plus de 16 ans ou ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3^e) souhaitent apprendre un métier en alternant périodes pratiques en entreprises et périodes de formation, avec à la clé l'obtention d'un CAP ou d'un Bac professionnel.

Si vous êtes une entreprise en recherche d'apprentis, quel que soit votre domaine d'activité, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la CPE du collège.

Collège Yvon Morandat - 62 rue Denis Girod - 04 74 32 13 90
ce.0011333u@ac-lyon.fr

> Eurokiosques : entre pédagogie et citoyenneté

Le 12 octobre dernier, un Eurokiosque regroupant une quinzaine de documents sur l'Union européenne et son histoire a été installé au CDI du collège. Ces brochures sont à la disposition des élèves et des enseignants.

De nombreux thèmes y sont abordés : dimension sociale, financements, maîtrise de la mondialisation, charte des droits fondamentaux...

Au total, ce sont 67 collèges qui ont été récipiendaires de ces Eurokiosques dans le département, l'Ain étant le premier à en doter ses établissements.



> Salon des vins

Une belle quinzième édition

Organisée par l'association de Pêche « les Amis de la Veyle » et l'association œnologique dyonisienne (AOD), la 15^e édition du Salon des vins a regroupé trente-et-un vignerons venus de toute la France et s'est déroulée samedi 23 et dimanche 24 février à la salle des fêtes.



Serge Cuzant, président du club d'œnologie, Valérie Ferrault, Christine Bichat, secrétaire du club d'œnologie, Jean-Paul Guillon, président des Amis de la Veyle et Jacques Marti, secrétaire des Amis de la Veyle

> Serge Cuzant, président du Club d'œnologie

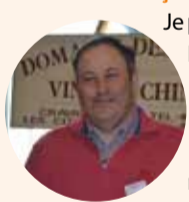
Je suis président du club depuis 2002. Nous sommes douze adhérents et nous nous réunissons une fois par mois pour un moment de dégustation et pour parfaire notre connaissance des vins français comme étrangers. Quatre fois par an, nous faisons appel à des intervenants extérieurs (œnologues professionnels). J'ai d'abord organisé un premier salon des vins à Péronnas qui a bien marché, mais pour différentes raisons, je n'ai pas souhaité y poursuivre l'aventure. J'ai rencontré le prédécesseur de Jean-Paul Guillon et nous avons mis en place le salon des vins à Saint-Denis. Ce fut notre quinzième édition cette année. Ayant toujours lieu à la même date (dernier week-end de février), ce salon est un véritable rendez-vous pour les vignerons. Certains sont des fidèles et sont présents depuis le début. C'est un moment très convivial et attendu. Notre ambition est de permettre à un large public de découvrir les différents vins existants.

À Saint-Denis, la salle est belle, il y a un beau parking, le bâtiment est de plain pied, c'est facile d'accès...

> Jean-Paul Guillon, président des Amis de la Veyle

Je suis membre de l'association depuis 1976 et j'en suis le président depuis 2009. Le conseil d'administration est composé de 13 membres et nous avons créé un conseil consultatif pour permettre à l'ensemble des membres de prendre part activement aux réunions. Notre action vise à l'entretien et à la surveillance du milieu aquatique, ce qui représente pour Saint-Denis près de 12 km de rivières (la Veyle et le plan d'eau). Les Amis de la Veyle et le club d'œnologie dyonisien sont depuis toujours unis dans l'organisation du salon des vins qui est un moment très convivial. Avec Serge, nous travaillons ensemble à la préparation de ce salon et tout se passe bien.

> Jean-François Rouet, vigneron, du domaine des Rouet



Je produis un vin de Chinon. Cette commune se trouve en Val de Loire à 45 km au sud de Tours. Je suis sur une exploitation de 14 ha et je représente la sixième génération de vignerons. Le domaine est certifié en agriculture biologique depuis 2005, mais nous avons commencé ce travail dès 1992 avec notamment l'homéopathie appliquée à la vigne.

Cela fait quinze ans que je viens au salon de Saint-Denis, je suis là depuis le début. C'est toujours un plaisir, les habitants de l'Ain sont très sympathiques. Ils adorent la gastronomie et ce sont de fidèles clients.

Famille Rouet - Cravant-les-Coteaux (37) - www.famillierouet.com

> Thomas Collonge, vigneron, du domaine de Colonat



Le domaine familial a été créé en 1828. Je suis la septième génération de vignerons de père en fils. J'ai grandi dans ce milieu depuis tout petit, j'étais souvent dans les vignes ou aux caveaux avec mes parents. Contrairement à mon frère et ma sœur, c'est ce qui m'a donné la passion du métier. Nous sommes vignerons indépendants, ce qui est intéressant, car on fait vraiment tout de A à Z : on cultive nos vignes, on vinifie nous-mêmes, on met en bouteilles et on commercialise.

Notre millésime 2017 a reçu plusieurs récompenses : le Morgon est médaille d'or au concours international de Lyon, le Brouilly est médaille d'or au guide Gilbert & Gaillard, le Moulin à vent a eu trois étoiles au guide Hachette... Comme on exporte un peu, on a eu aussi plusieurs récompenses dans les revues américaines

C'est la 5^e année que je viens au salon de Saint-Denis. J'apprécie ce salon d'abord en raison de la proximité géographique : on est seulement à 45 minutes. Et puis beaucoup de visiteurs connaissent déjà la région et viennent au domaine ensuite. Ce sont des personnes qu'on a l'habitude de revoir en revenant sur place ici.

Domaine de Colonat - Villie-Morgon (69) - www.domaine-de-colonat.fr

> Du côté de la Médiathèque

> Florilège de poésies en musique

Samedi 6 avril à 11 heures
Présenté par Julie et Éric Meunier (accordéoniste)
Entrée libre

> Tu t'es vu quand t'as lu ?

Prochaine rencontre conviviale entre lecteurs samedi 27 avril à 9 h 30.

♥ COUP DE CŒUR LECTURE ♥

- ▷ par Fabienne Champet
- ▷ *Stabat murder*, de Sylvie Allouche (Syros – hors série – 2017)
- ▷ Roman pour adolescents

Quatre jeunes musiciens sont enlevés juste avant le concours de musique qui aurait pu lancer la carrière de l'un d'entre eux.

On les suit au travers d'un récit rythmé, dans ce qui devient leur enfer : ils sont enfermés, ne voient rien, on les drogue, il faut que ça s'arrête ! En alternance, on suit les familles avec leurs inquiétudes, les enquêteurs motivés, mais agacés... parce que cette enquête n'avance pas, les indices sont trop peu nombreux... Et on suit aussi les kidnappeurs...

Le suspense, porté par la musique qui se joue au fil des pages, nous tient en haleine du début jusqu'à la fin. Oui, on l'entend cette musique : elle motive, elle aide à se dépasser, elle crée du lien. Mais elle inspire aussi le mal et pousse certaines personnes à aller loin... trop loin !

Petit clin d'œil à la couverture qui est très réussie. Les touches du piano peuvent se voir comme les barreaux d'une prison. Et le titre est bien trouvé (référence Stabat mater).

Renseignements et inscriptions
Médiathèque L'Odyssee - Tél. : 04 74 24 45 43
mediatheque@stdenislesbourg.fr
http://bib-stdenislesbourg.dnsalias.net:81

> Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

Une enquête est menée par l'INSEE auprès d'un échantillon de logements tirés au sort aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains de ces logements se situent à Saint-Denis. Les ménages seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle et seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

La participation à l'enquête est obligatoire. Les réponses fournies restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Contact : www.insee.fr

État civil

Naissances

Maïssa KAOURI (15/01), Nya CONNES (11/02), Anwar RAHIMI (28/02), Laura VIVAR CHAUDIER (04/03), Oscar BERARDAN (10/03), Gaspard ROLANDEZ (10/03), Raphaël CHAMBARD (12/03).

Décès

Joséphine LACHAVANNES veuve PERRIER (11/01), Georges JOLIVET (12/01), Sylvie MUTIN (20/01), Mario DO NASCIMENTO (01/02), Paulette GERAY veuve LONJEAN (02/02), Suzanne HOT veuve JOURNÉS (08/02), Mario DO NASCIMENTO (01/02), André ROYER (18/03), Xavier KUHN (23/03).

Journal d'information municipal édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directeur de la publication : Christophe Darget-Lacoste - Rédaction : Gwenaëlle Le Goff-Viard - Mise en page : Made in Com by Hervé Goyard (Bourg-en-Bresse) - Impression : Imprimerie Poncet - Tirage : 3 100 ex. - Crédits photographiques : mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Thouny - Distribution : Frédéric Hiernaux
Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.



> Beau succès pour la fête du printemps du Sou des écoles

Le carnaval organisé par le Sou des écoles a eu lieu samedi 23 mars avec un départ à 10 h de deux points de rendez-vous (Pôle Pyramide et Terre en couleurs). Cette fête était sur le thème de l'année : l'art et l'espace. Les enfants et leurs parents étaient invités à se parer de leurs plus beaux costumes.

Du côté de l'école du Village, une fanfare composée de quatre musiciens partenaires d'Accords Musique ont mené la troupe. Du côté des écoles Lilas et Vavres, c'est un char muni d'une sono qui a accompagné le cortège.

Les deux groupes se sont retrouvés au Pré Joli où Monsieur Lun'Hiver a été brûlé pour célébrer la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps. Le bonhomme Lun'Hiver a été imaginé et réalisé par Mimi et Eddy Callon, deux artistes plasticiens, en résidence d'artiste dans la commune. Ce projet s'est déroulé à l'école des Vavres et les enfants ont participé activement à ce carnaval.



Retour en images...



Collège - cross 8 mars - les petits



Restitution de Hanis Ben Mabrouk et Charlélie Bernard, étudiants partis à l'étranger



Conférence Ain Nature & Santé



Le grand débat



Tournoi féminin OSD



Accords Musique en concert

Agenda

AVRIL

- **Dimanche 7**
16 h — Matinée Accords Musique — La Ferme
8 h — Challenge Milo Bardet et Municipalité — La Boule joyeuse
- **Dimanche 14**
9 h — Vente exposition Club Amitié Rencontre — salle du Foyer
- **Vendredi 19**
20 h 30 — Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme
- **Samedi 20**
13 h 30 — Concours de boules secteur bouliste bressan
- **Dimanche 21**
8 h — Concours de boules secteur bouliste bressan
- **Samedi 27**
10 h à 23 h — Festival de la Bière Comité des fêtes — salle des fêtes
- **Dimanche 28**
10 h à 18 h — Festival de la Bière Comité des fêtes — salle des fêtes

MAI

- **Mercredi 8**
Commémoration du 8 mai 1945 — Anciens Combattants
- **Vendredi 10**
17 h — Marché européen Comité de jumelage Schutterwald
- **Dimanche 12**
8 h à 13 h — Marché aux plants Comité de fleurissement
8 h à 13 h — Vente de tartes — Club Amitié Rencontre — esplanade de la Liberté
- **Vendredi 18**
20 h 30 — Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme
- **Samedi 19**
Café-théâtre ACS — salle des fêtes
- **Dimanche 20**
Café-théâtre ACS — salle des fêtes
- **Mardi 21**
9 h — 12 h 30 & 16 h — 19 h : Don du sang — salle des fêtes
- **Dimanche 26**
Élections européennes — salle des fêtes

JUIN

- **Lundi 10**
6 h à 17 h — Vide Grenier MARPA La Chenevrière (sur inscription)
- **Mardi 12**
20 h — Théâtre et Chants — Collège Morandat — salle des fêtes
- **Samedi 15**
19 h 30 — Gala de fin d'année M'Danse — salle des fêtes
- **Samedi 22**
Fédéral Bouliste — Comité Bouliste de l'Ain
- **Dimanche 23**
Fédéral Bouliste — Comité Bouliste de l'Ain
- **Vendredi 28**
17 h — Fête des écoles au Pré Joli Gymnase Saint-Denis et terrain stabilisé

Zoom agenda

Festival de la bière

Organisé par le Comité des fêtes, le festival de la bière se tiendra samedi 27 et dimanche 28 avril. Concert le samedi soir et animations pour les enfants durant tout le week-end. Dégustation et vente de bière directement auprès des brasseurs. Venez nombreux !



www.stdenislesbourg.fr/Calendrier-des-fetes